

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les présentes conditions générales de vente sont valables à compter du 1er janvier 2023 et peuvent faire l'objet de modifications.

PRIX / RESERVATION/ PAIEMENT

Lors de l'inscription vous vous engagez à accepter les conditions générales. De plus l'acheteur garantit l'exactitude des informations fournies par ses soins ou tout autre proches.

La réservation sera confirmée à réception d'un acompte. En revanche, l'acheteur n'ayant pas versé la somme à la date convenue est considéré comme ayant annulé la prestation.

ANNULATION

«La caleche de séné» peut annuler une activité pour des raisons de sécurité ou de conditions de pratique (conditions météorologiques, santé, etc.) et se réserve le droit d'annuler une activité si le nombre minimum de participants n'est pas atteint. La prestation peut être maintenue si l'ensemble des participants accepte un réajustement de prix.

En cas d'annulation de notre part, un remboursement total de l'activité sera effectué ou il sera possible de reprogrammer la sortie selon les disponibilités à venir.

«La caleche de séné» est le seul juge des conditions de pratique ou d'annulation des activités.

Toute séance interrompue ou écourtée, toute prestation non utilisée pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

une heure de début de séance et la durée de celle-ci sont convenus lors de la réservation. Tout retard d'arrivée de la part de l'acheteur ne pourra donner lieu à un rattrapage ou tout autre compensation. La séance terminera à heure dite.

En revanche, l'annulation du fait du client entraîne les conséquences suivantes :

- Vous pouvez bénéficier d'un remboursement total de l'activité pour toute annulation réalisée jusqu'à 48 h à l'avance. Passé ce délai l'acompte ne sera pas restitué. Si vous annulez moins de 24h à l'avance, aucun remboursement ne sera possible. Pour les acomptes effectués par CB les frais bancaires et de dossier de 3€ seront pris en charge par l'acheteur.

•

ATTENTION : «La caleche de séné» se réserve le droit de refuser ou de mettre un terme à la randonnée pour tous clients :

- Qui mettrait la sécurité du groupe en péril, et ce même pendant la randonnée.
- Ayant une attitude agressive ou désinvolte avec le groupe, les chevaux ou le guide.

Cette exclusion qui peut être effective à tout moment ne donnera lieu à aucun dédommagement financier ou autre.